



Représentation permanente du Royaume de Belgique  
auprès des Nations Unies  
à **New York**

One Dag Hammarskjöld Plaza  
885 Second Avenue, 41<sup>st</sup> Floor  
New York, NY 10017  
T +1 212 378 63 00  
newyork@diplobel.fed.be  
newyorkun.diplomatie.belgium.be

## **56<sup>e</sup> session de la Commission de la population et du développement**

**New York, 10-14 avril 2023**

### **Débat général**

#### **Intervention de la Belgique - M. Filip De Maesschalck, Ministre Conseiller**

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de cette 56<sup>ème</sup> session de la Commission de la Population et du Développement la Belgique tient à confirmer son ferme soutien à la mise en œuvre intégrale du Programme d'Action issu de la Conférence Internationale de la Population et du Développement et de ses révisions, ainsi que de la déclaration de Pékin et de sa plateforme d'action. Nous nous réjouissons de la célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire du Programme d'action de la CIPD en 2024. Les diverses crises et conflits que nous vivons actuellement nous rappellent plus que jamais l'importance d'un système de solidarité et d'un multilatéralisme efficace basé sur des règles de droit et le respect des droits humains.

L'éducation n'est pas un privilège. L'éducation est un droit à dimension universelle, qui permet l'exercice d'autres droits humains comme le droit à la santé, à l'information, à l'égalité de genre, à la culture. L'éducation présente de multiples avantages pour la société. Elle permet notamment de lutter contre les inégalités et de garantir une plus forte adhésion aux valeurs démocratiques. Investir dans une éducation de qualité, accessible à tous sans discrimination est dès lors fondamental.

Bien que d'énormes progrès aient été enregistrés, il existe encore aujourd'hui d'importantes inégalités de genre au niveau de l'éducation. En effet, les filles risquent toujours d'être exclues du système éducatif à cause de barrières structurelles et de stéréotypes de genre tels que, par

exemple, les mariages et les grossesses précoces. Ces inégalités sont encore plus marquées lorsque l'on parle d'éducation aux technologies numériques. Les femmes et les filles doivent pouvoir bénéficier du même accès à ces technologies et par conséquent être formées à leur utilisation et développement.

Nous croyons au pouvoir de la jeunesse. Pour réaliser le changement et nous faire avancer vers un monde durable, il faut garantir les droits des jeunes (filles et garçons) à l'éducation, à la santé, à l'égalité de genre et à une participation significative à la société et à la prise de décision.

Des informations de qualité sur les aspects cognitifs, émotionnels, physiques et sociaux de la sexualité et des relations permettent aux individus de mieux comprendre leurs droits et de faire des choix plus éclairés. Une éducation complète à la sexualité est dès lors essentielle pour donner aux jeunes les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour gérer leur santé et nouer des relations égales, épanouissantes et sûres, sans discrimination, coercition ni violence.

En tant qu'ardent défenseur de l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, condition préalable au développement économique et social, nous voudrions réaffirmer les engagements pris par la Belgique à Nairobi lors du sommet CIPD+25 et lors du Forum sur l'égalité des générations (Paris, Mexico 2021) en tant que membre de la coalition d'action dédiée à l'autonomie corporelle et à la santé et aux droits sexuels et reproductifs.

Membre du Conseil des Droits de l'Homme pour la période 2023-2025, la Belgique réaffirme que l'approche basée sur les droits humains et l'approche transformatrice en matière d'égalité de genre sont primordiales pour atteindre les objectifs de développement durable. Il est donc essentiel de promouvoir et assurer la participation entière, égale et significative des femmes et des filles, ainsi que leur leadership, et d'améliorer leur jouissance de tous les droits humains.

Cette approche est plus nécessaire que jamais aujourd'hui où la Communauté internationale est témoin d'atteintes de plus en plus nombreuses à ces principes universels et aux droits des femmes et des filles venant de forces conservatrices. Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour encourager tous les Etats Membres à rester unis pour défendre ces principes et valeurs qui nous sont chers.

La Belgique contribue au budget général d'organisations multilatérales comme UNFPA, UNICEF et ONU Femmes. De plus, la coopération internationale belge est très engagée dans le domaine de l'éducation d'une part et de la Santé et des Droits Sexuels et Reproductifs d'autre part. Elle développe ainsi des programmes dans le secteur éducatif dans ses pays partenaires, où une attention particulière est portée à l'éducation des filles. Partenaire du *Global Partnership for*

*Education*, la Belgique y contribue à hauteur de 26 millions d'EUR à titre de financement core et a affecté 2 millions d'EUR au *Girls Education Accelerator*. Enfin, de par son investissement en tant que gouvernement champion au sein du mouvement *She Decides*, la Belgique continue à porter haut les droits des femmes et des filles de décider pour leur corps, leur vie et leur futur, sans coercition ou violence.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Belgique continuera à respecter, défendre et promouvoir les droits humains y compris le droit à l'éducation et à la santé, et l'égalité de genre, ainsi que l'engagement et la participation des femmes et des filles, afin d'atteindre les objectifs de développement durable.

Je vous remercie.